

# LE SALON DU VÉGÉTAL

UTILE - VITAL - SOCIÉTAL

8 - 9 - 10 SEPTEMBRE 2020

ANGERS  
PARC DES EXPOSITIONS



## Salon du végétal : une convention pour une nouvelle ambition

Lundi 16 décembre, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention qui lie la Ville d'Angers au Bureau horticole régional pour l'organisation du Salon du végétal en 2020, 2021 et 2022. La collectivité versera une subvention de 100 000 € par an en contrepartie notamment de l'utilisation de la marque.

Créé en Anjou dans les années 80, le Salon du végétal, manifestation à destination des professionnels et qui met en avant le dynamisme de la filière horticole et ses innovations, était organisé à Nantes depuis trois ans.

Souhaitant retrouver le territoire angevin après cette parenthèse, le Bureau horticole régional s'est rapproché de la collectivité début 2019 pour envisager la réimplantation du Salon du végétal à Angers et proposer une convention de collaboration.

De nombreux événements liés au végétal sont déjà organisés à Angers, comme le SIVAL, GreenSys ou le Congrès mondial du chenin. En 2022, la ville accueillera le Congrès international de l'horticulture, pour lequel plus de 3 500 participants sont attendus.

Le retour du Salon du végétal va permettre d' étoffer le calendrier événementiel à Angers.

Afin de préparer l'avenir du Salon du végétal, la Ville d'Angers et le Bureau horticole régional ont décidé de confier l'organisation de la manifestation à la SPL Destination Angers, qui œuvre pour le rayonnement du territoire angevin.

Travailler main dans la main, c'est tout l'objectif de cette gouvernance partagée du Salon du végétal. Thierry Browaey, président du Bureau Horticole régional, reste président du Salon du végétal, qui intègre le portefeuille des salons propriétaires ou produits par Destination Angers.

L'ambition de ce co-pilotage est de concilier une expertise pointue de la filière à une expertise organisationnelle, avec la volonté d'impliquer l'ensemble de l'écosystème de la ville d'Angers et de son territoire.

Déjà engagée auprès du Salon du végétal depuis plusieurs éditions, l'interprofession VAL'HOR sera consultée et associée de manière étroite et régulière aux échanges portant sur l'orientation de la manifestation. Un apport important pour être au plus près des préoccupations actuelles de la filière.

La filière du végétal, ses familles et partenaires, seront invités à participer à un comité de contribution. Il s'agit de mettre en commun la richesse et la diversité de leurs points de vue afin de nourrir l'édition 2020 du Salon du Végétal, prévu les 8, 9 et 10 septembre.



[www.salonduvegetal.com](http://www.salonduvegetal.com)